
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 octobre 2016 à 18 h 35
Salle du conseil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy,
bureau 201**

PRÉSENCES :

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du Service de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Robert GERVAIS, Chef de division – parcs
Monsieur Marc LAUZON, Commandant du PDQ 30
M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens / communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 35.

CA16 14 0293

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 – Présentation, par le maire d'arrondissement Anie Samson, des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2017.

10.04 - Période de questions du public

À 18 h 50, maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

10.05 - Période de questions des membres du conseil

À 18 h 50, le maire d'arrondissement, Anie Samson appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Le conseiller Sylvain Ouellet discute du budget et indique qu'il considère qu'il n'est pas d'accord avec le budget à cause des contraintes de la ville-centre. Il indique qu'il inscrira sa dissidence au moment du vote.

Le maire d'arrondissement Anie Samson fournit des informations sur les aspects soulevés par le conseiller Sylvain Ouellet.

La conseillère Elsie Lefebvre discute du budget et indique qu'elle votera pour le budget.

La conseillère Mary Deros discute du budget et remercie le directeur de l'arrondissement Stéphane Chénier et son équipe de directeurs et ajoute qu'elle votera pour le budget.

Le conseiller Frantz Benjamin discute du budget et indique qu'il votera pour ce budget.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 19 h.

CA16 14 0294

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Elsie LEFEBVRE

et résolu :

d'adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

Le conseiller Sylvain Ouellet inscrit sa dissidence.

Adopté à la majorité.

30.01 1161803005

Levée de la séance

À 19 h 15 la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2016.